



l'UQAM



Un ménage-revendication au design de l'environnement

Les coutumes se perdent. Et le grand ménage du printemps n'échappe à cela. On le fait maintenant en toutes saisons. Comme ces étudiants de troisième année en design de l'environnement qui ont fait le leur vendredi, 31 octobre. Et quel ménage! Eux, ils appellent ça «réaménager l'espace».

C'est vrai qu'ils ont fait maison nette. Surtout dans les deux principaux ateliers de production qu'ils trouvaient trop fermés, trop divisés. Alors, ils ont «tout simplement fait disparaître des cloisons». Au fur et à mesure que le plâtre tombait, une équipe préposée au ménage, balayait. «On a l'intention de vivre dans des locaux propres et bien éclairés», expliquait un travailleur-étudiant. En fait, les cloisons disparues, la lumière entrainait plus généreusement dans les immenses salles de production.

On revendiquait quoi, au juste? «Une série d'améliorations, dit un délégué étudiant au conseil de module Paul-Martin Brosson. Elles concernent à la fois la qualité des espaces et la qualité des programmes dispensés. Ces demandes, on les fait depuis qu'on est en première année, et maintenant, on compte bien les obtenir avant la fin de notre bacc. au printemps».

D'après plusieurs étudiants présents lors du grand ménage, ce projet-action-revendication, décidé lors d'une réunion des étudiants de troisième année, c'est une façon de passer de la théorie à la pratique. «Des projets concrets d'aménagement sont d'ailleurs prévus dans notre programme de formation initiale. Et ça manque au module. Il fallait commencer quelque part, par quelque chose. On s'est réaménagé des espaces; pour le reste, on va décider des moyens à prendre au cours des prochaines assemblées générales».

L'opération étudiante, n'était

pas connue de l'ensemble des profs ni du directeur de module. S'ils n'en approuvent pas nécessairement la manière («on aurait préféré être partie prenante»), des professeurs constatent que «le résultat au niveau de l'espace — proposition d'aménagement — est très bon». M. Georges Adamczyk dit, pour sa part, que l'ensemble des revendications étudiantes étaient partagées par la majorité des professeurs qui en ont fait part aux autorités à maintes reprises. Mais la rumeur d'un déménagement imminent empêchait, semble-t-il, qu'une réponse soit apportée aux problèmes d'espace et d'équipements. «Face à cela, les étudiants ont décidé d'agir sans nous», note le directeur du module. «Maintenant, il va falloir étudier sérieusement, au Conseil de module, la question du contingentement du programme. Puisqu'il n'y a toujours pas adéquation entre le projet pédagogique et les ressources qui doivent l'accompagner», ajoute M. Adamczyk.

Hélène S.

Au CIRADE, René Zazzo

C'est le mardi 11 novembre à 17h, en la salle 050 du pavillon Hubert-Aquin (niveau du métro) que le professeur René Zazzo de l'Université de Paris X prononcera une importante conférence sur l'état de ses recherches dans les domaines de la déficience mentale et de l'image de soi chez l'enfant.

Psychologue de réputation internationale, M. Zazzo est directeur du Laboratoire de psychobiologie de l'enfant à l'Université de Paris et directeur du Laboratoire de psychologie clinique de l'Hôpital Henri-Roussel (Paris). Auteur de nombreux volumes sur la déficience mentale et l'évaluation, directeur de la revue «Enfant»,

Le SPUQ en colloque: «L'UQAM des années 80»

Le SPUQ organise, à l'intention de ses membres, un colloque intitulé «L'UQAM des années 80» qui aura lieu le 5 décembre prochain, conformément à un mandat confié à l'exécutif par le conseil syndical. Pour les professeurs chargés de préparer la rencontre sous la responsabilité de M. Jean-Marc Tousignant, directeur du regroupement théâtre et danse, il s'agit de faire le point sur la qualité de l'enseignement et de la recherche à l'Université dans une optique nettement prospective.

Quels devraient être, dans un contexte de restrictions budgétaires, les axes de développement de l'UQAM? Quelle place fera-t-on à l'enseignement au 1er cycle par rapport à celui des 2e et 3e cycles? Le développement des seconds se fera-t-il au détriment du premier? Quel sort sera réservé à la recherche? Aux services à la collectivité? Qui fera ces choix fondamentaux pour l'avenir de l'institution? Faudrait-il mettre en place une structure de consultation à cet effet?

abordées de façon concomitante par le biais de cinq commissions de travail qui feront rapport de

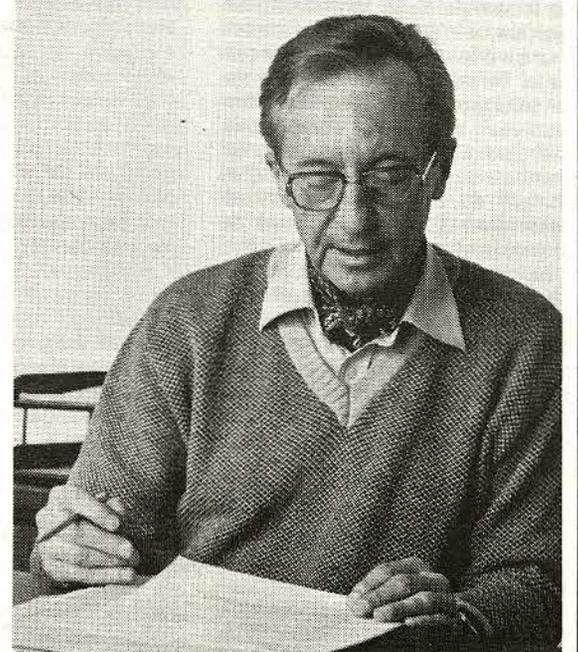
leurs activités et leurs recommandations en plénière:

- la commission du 1er cycle: programmes, étudiants, ressources pour l'enseignement (proportion professeurs-chargés de cours, taille des groupes-cours, répartition des budgets...), perspectives sur le fonctionnement, la pédagogie, le développement, etc.;
- la commission des études avancées: qui reprend, grosso modo, les sous-thèmes ci-dessus;
- la commission de la recherche: partie du budget qui y est consacrée, potentiel de dévelop-

pement dans les années 80, modes de consultation et de prise de décision, etc.;

- la commission des services à la collectivité: aperçu de cette 3e mission, nature des services à l'interne et à l'externe, orientations, conséquences sur la tâche et sur les ressources, etc.;
- commission des orientations

(la suite en page 2)



M. Jean-Marc Tousignant

Bilan et perspectives en sciences juridiques

— page 3

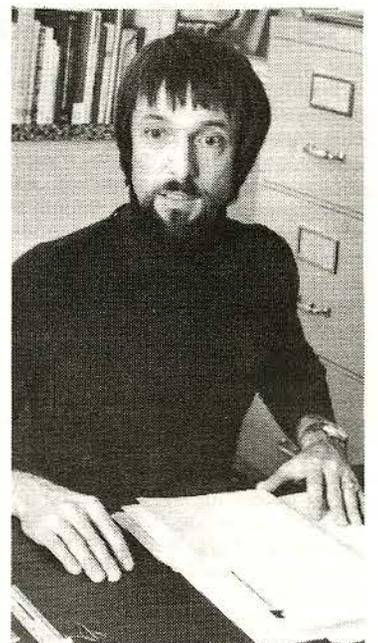
Un premier dictionnaire en sciences de l'éducation

Si tout va bien, les éducateurs québécois auront en main, dans deux ans, une première version du «Dictionnaire et lexique anglais-français en éducation». Conçu à leur intention comme un outil pédagogique d'utilisation courante, ce projet est né à l'initiative de M. Renald Legendre, professeur au département des sciences de l'éducation qui a obtenu, pour

l'année en cours, un budget d'essai de 37 100\$ de l'Office de la langue française.

S'il est relativement facile d'établir une structure logique des connaissances dans un bon nombre de disciplines (philosophie, chimie, physique...) il en va tout autrement, selon M. Legendre, en sciences de l'éducation: il n'existe présentement aucun langage propre à ce domaine, mais plutôt une juxtaposition de termes qui n'ont souvent rien à voir les uns avec les autres. «On ne saurait même pas nommer chacune des sciences de l'éducation — concept relativement nouveau — ni ce qui les unit. Le corpus de ces connaissances reste à faire, ce que les linguistes appellent l'arbre du domaine. C'est là une des lacunes majeures en éducation, lacune que nous voulons combler.»

Mais avant de définir les termes, il faut circonscrire le domaine des connaissances propres aux disciplines éducationnelles. C'est ce que M. Legendre a tenté de faire dans une recherche en cours depuis bientôt quatre ans; les résultats de ce travail, qui seront publiés au printemps prochain dans un ouvrage intitulé «Le coffre à outils de l'éducateur», serviront de point de départ à l'analyse



M. Renald Legendre

conceptuelle projetée.

Parallèlement, une étude-sondage portant sur la fréquence d'utilisation des mots en éducation à tous les niveaux, de

(la suite en page 2)

Conseil d'administration

A la réunion régulière du 27 octobre 80, le Conseil d'administration de l'UQAM a:

- recommandé au lieutenant-gouverneur en conseil la nomination de M. André Vanasse, professeur, comme membre du CA pour un mandat de trois ans, en remplacement de M. Michel van Schendel, dont le mandat est terminé;
- recommandé au lieutenant-gouverneur en conseil la nomination de MM. Gérard Lucas, vice-doyen de la famille de la formation des maîtres, et Yvon Pageau, directeur du département des sciences de la Terre, comme membres du CA pour occuper les deux postes réservés aux deux personnes exerçant une fonction d'enseignement ou de recherche, en remplacement de MM. André Hade et Jean-Marc Tousignant, dont le mandat est expiré;
- recommandé la nomination de M. Benoît Lauzière au CA à titre de représentant des collèges d'enseignement général et professionnel pour un second mandat;
- nommé M. Jules Duchastel, vice-doyen de la famille des sciences humaines, comme mem-

bres de la commission des études pour la durée non expirée du mandat de M. Denis Savard, soit jusqu'au 26 novembre 81;

- pris acte des réflexions de la CE suite à l'étude qu'elle a faite du rapport du Comité sur la communauté scientifique Réseau;
- adopté la politique administrative concernant la classification et le traitement des nouveaux professeurs et de ceux recevant actuellement un traitement différent de celui déterminé par le classement dans l'échelle;
- adopté le document intitulé «Principes et orientations de l'Université du Québec à Montréal quant au contenu de la convention collective applicable aux chargés de cours de l'UQAM», daté du 7 octobre 1980;
- engagé quatre professeurs comme salariés réguliers ou invités;
- modifié le calendrier des inscriptions pour la session d'hiver 81, afin d'y ajouter une semaine supplémentaire;
- autorisé la signature d'un renouvellement de contrat avec «l'Agence d'Investigation et de Sécurité Unique Inc.»

Comité exécutif

A sa réunion régulière du 30 septembre, le comité exécutif de l'UQAM a:

- procédé à l'ouverture d'un poste régulier de coordonnateur (SEU-QAM) au service de l'éducation permanente, pour être affecté aux tâches indiquées au protocole d'entente UQAM-CSN-FTQ;
- adopté une nouvelle structure au service des immeubles et de l'équipement, ainsi que l'ajout d'un nouveau poste de cadre responsable de la maintenance;
- recommandé le nom de M. Gilbert Dionne comme candidat pour occuper un siège de représentant des universités au conseil d'administration du conseil régional de la santé et des services (CRSS) de la région Sud de Montréal;
- autorisé le renouvellement du contrat entre l'ACDI et l'UQAM concernant les boursiers étrangers.

A la réunion régulière du 21 octobre, le comité exécutif de l'UQAM a:

- autorisé la signature du protocole d'entente avec la firme Adimec Inc. et le CLSC-centre-ville pour la diffusion du diaporama «On en parle»;
- créé un poste de direction de la régie des locaux d'enseignement rattaché au décanat de la gestion des ressources, qui remplace le poste de responsable de la régie des salles de cours;
- adopté une nouvelle structure des services aux étudiants et autorisé l'ouverture de sept nouveaux postes à ces services;
- octroyé un contrat pour des travaux à la bibliothèque des arts du pavillon Hubert-Aquin;
- désigné M. Guy Avon, professeur au département de kinanthropologie, comme membre du conseil d'administration du conseil régional de la santé et des services (CRSS) Laurentides-Lanaudière pour un deuxième mandat;
- procédé à la transformation de deux postes de cadre au service des bibliothèques.

La radio étudiante renaît de ses cendres

Déterminés plus que jamais à doter l'UQAM d'une radio étudiante à l'échelle de l'institution, une quinzaine d'étudiants de divers modules se sont constitués en assemblée générale — la première du genre cette année — conformément aux dispositions de la charte de radio-clé, adoptée en octobre 78. Les priorités du groupe: implanter la radio au nouveau complexe, ce qui suppose des locaux adéquats, un budget de fonctionnement suffisant et bien sûr une certaine reconnaissance institutionnelle.

Rappelons que l'an dernier, la radio étudiante est restée coite, perdue dans le brouhaha du déménagement. Selon un porte-parole de l'exécutif sortant, les négociations avec l'administration avaient alors échoué sur deux points: l'absence de locaux disponibles au nouveau complexe, et la raison d'être d'une telle radio. «La plupart des cégeps et universités du Québec ont une radio étudiante, a lancé un participant. Pourquoi pas nous?»

L'assemblée générale a procédé

à l'élection des membres du nouvel exécutif: André Choquette à la présidence (module de communication); Gilbert Guimond à la vice-présidence (idem); Joseph Moyal (administration) et Sylvain Larouche (études littéraires) au secrétariat; Richard Maheu à la trésorerie. Divers comités ont également été constitués; d'abord un comité dossier chargé de préparer, d'ici Noël, un rapport étoffé à l'intention des instances de l'UQAM concernées par l'implantation d'une telle radio: ses objectifs, son mode de fonctionnement, ses besoins en terme de locaux et d'argent, etc. Des comités de négociation et de stratégie ont également pris forme, d'autres seront mis en place sous peu: technique, de programmation et d'information.

Selon ces étudiants, pour mener à bien ce travail d'exploration et d'organisation, il faudra aller chercher des appuis partout où ils se trouvent: ils ont déjà en poche ceux d'une trentaine de modules et prendront contact avec les autres sous peu.

C.G.



Dans l'ordre de g. à d.: MM. Lucien Néméh, Jean-Charles Chebat, Jacques Héту et Jean-Pierre Hardenne.

Les maux de tête de quatre directeurs de département

Chemin faisant, mi-côte du plan de développement triennal de l'UQAM 79-82, quatre directeurs de département unissent leurs voix. Ils expriment leurs besoins respectifs. Ils témoignent de ce qu'ils estiment être, chacun dans le domaine qui le concerne, une situation à corriger. Ce sont MM. Jean-Pierre Hardenne, de design; Jacques Héту, du regroupement de musique; Lucien Néméh, des sciences comptables, et Jean-Charles Chebat, des sciences administratives.

Pour M. Hardenne, il n'y a pas d'adéquation entre les tâches et les ressources. Suivant la volonté de l'UQAM, de s'appuyer d'une part sur les professeurs qui ont une pratique en encourageant, d'autre part, ces professeurs à aller chercher un doctorat, le département se retrouve dans l'état de choses suivant: sur 20 professeurs, sept sont en scolarité de doctorat, deux dirigent des modules et un est à la tête d'un département. Sur 102 groupes-cours, 36 sont encadrés par des professeurs: «Nous sous-alimentons en outre deux programmes privilégiés. Au plan de nos programmes ouverts, il y a carence dans la recherche. Et l'Université nous presse pour mettre en place une maîtrise! Malgré le discours officiel de l'Université, la spécificité du secteur des arts n'est pas reconnue!»

«En musique, relate M. Héту, il semblerait normal d'avoir 15 ou 16 professeurs permanents, au lieu de 10 comme présentement. En fait, selon la norme universitaire, nous fonctionnons à 7 ou 8½ professeurs. et compte tenu de la clause de service à la collectivité, nous allons, chacun d'entre nous, bien au delà de nos tâches d'enseignement. Nous sommes coïncés par tout ce boulot que nous devons mener à terme. La bibliothèque de musique n'a pas reçu encore son budget d'investissement... depuis la fondation. Et faites donc votre recherche, nous dit-on! Si la musique existe, j'aimerais que ce soit à part entière».

«Quels sont les avantages, dites-moi, de la création d'un département autonome de sciences comptables pour faciliter à nos professeurs l'obtention d'une diplomation supérieure? demande M. Néméh. C'est pourtant ce que souhaitent les hautes instances. Est-ce que le fait de mettre sur pied un département va faire tripler les ressources? Avec 22 postes de professeurs pour 130 groupes-étudiants et 2 100 têtes de pipes, comment voulez-vous qu'on fasse de la recherche? Et qu'on songe à un 2e cycle? ...Pour nous rapprocher de la moyenne universitaire, nous devrions obtenir 20 professeurs de plus.»

«Par rapport à la moyenne de l'Université, nous sommes défavorisés, opine M. Chebat. Notre

capacité d'enseignement normé est de 33%. Il y a 42 postes de professeurs pour 7 596 étudiants, 247 groupes-cours. Il nous faudrait 21 professeurs de plus. Comme nous ne les avons pas, nous contribuons à l'équilibre financier de l'Université par une économie de 1\$ million en salaires... On nous avait demandé de nous «académiser», si je peux me permettre l'expression; nous avons fait l'effort: 55% de nos professeurs ont le doctorat. On nous avait demandé de publier; nous l'avons fait amplement. Et tandis que les uns s'absorbaient

au doctorat, les autres, en plus d'enseigner, avaient les charges d'encadrement et consacraient de leur temps à divers comités. Et on garroche les nouveaux docteurs à la direction de département ou de modules. Sous-alimenté en ressources, notre département a quand même créé deux maîtrises et un doctorat. Ca tient du miracle. Si on nous maintient dans un état de sous-développement, comment assurer la qualité de l'enseignement et en sauvegarder la crédibilité?»

C.A.

Le SPUQ en colloque... (suite de la page 1)

générales: taille de l'UQAM, taille des secteurs, répartition des ressources, axes de développement, etc.

Un dossier de base sera remis aux participants avant le colloque, confectionné à partir des études institutionnelles existantes. Ceux-ci doivent s'inscrire à une commission de leur choix; dans chacun des ateliers, 8 professeurs venant des divers secteurs de l'UQAM présenteront une communication d'au plus 10 minutes, suivie d'un certain nombre de communications libres d'environ 5 minutes et d'une période de discussions. Les textes de ces exposés seront ensuite distribués

à tous les professeurs de l'Université.

Les orientations qui se dégageront de ce colloque, conclut M. Jean-Marc Tousignant, serviront de plate-forme à la réflexion et à l'action de l'exécutif, du conseil syndical, de l'assemblée générale du SPUQ et des représentants des professeurs à la commission des études et au conseil d'administration. D'où l'importance, à son avis, d'une très forte participation de ses collègues à cette rencontre: «La parole est aux professeurs!» Cette journée de travail débutera à 9h00, dans la salle Marie-Gérin-Lajoie du pavillon Judith-Jasmin.

C.G.

Premier dictionnaire... (suite de la page 1)

l'élémentaire à l'université, donnera aux chercheurs concernés une idée des priorités et des attentes des praticiens. Cette démarche comporte deux volets complémentaires: une analyse de contenu des principales revues pédagogiques (Education Québec, Vie pédagogique, Informeq...), et un sondage auprès des éducateurs eux-mêmes, mené dans diverses régions du Québec.

Pour définir l'arbre du domaine, d'expliquer Renald Legendre, il faut retenir tous les termes qu'il serait utile de définir en éducation, les analyser en leur attribuant une cote de priorité. Au cours de cette première année, il tentera avec son équipe, de définir 1000 termes ou expressions «prioritaires», avec leurs équivalents en langue étrangère. Il faudra aussi éliminer tout le «franglais» de ce vocabulaire en le remplaçant par des expressions appropriées. C'est un travail considérable qui se fait en collaboration avec de nombreux professeurs de diverses institutions. De l'UQAM: M. Roland Piquette, du département des sciences de l'éducation; Mme Sylvie Stock, terminologue; Mme Louise Gaudreau, assistante de recherche; M. René Cossette, étudiant de 3e cycle en psychologie. D'autres professeurs de diverses disciplines seront invités à se joindre au projet. «C'est un projet

collectif, tant aux plans de sa complexité, des compétences exigées pour le mener à bien que du temps nécessaire à sa réalisation.»

Le produit final comprendra un volume en deux parties: un dictionnaire avec la définition des termes et leurs équivalents; un lexique, de l'anglais au français. Le tout, souhaite M. Legendre, devrait contribuer à améliorer la communication entre les éducateurs du Québec.

C.G.

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal, qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

l'Uqam

Vol VII, no 9, 10 novembre 1980

publié par section information Université du Québec à Montréal Case postale 8888, Succursale «A» Montréal, Qué. H3C 3P8

rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Pierre Gélinas, Denise Neveu, Héliane Sabourin. Tél.: 282-6179

photos: service de l'audiovisuel Dépôt légal: deuxième semestre 1980 Bibliothèque nationale du Québec

Colloque en sciences juridiques

Une étape dans l'évaluation du programme

Au module de sciences juridiques, l'heure est au bilan; après six ans d'existence, le programme est mûr pour une complète évaluation. Le colloque des 14 et 15 novembre prochain sur «Le programme de sciences juridiques et les besoins du milieu-bilan et perspectives» s'inscrit dans ce processus déjà amorcé depuis un an. A cette occasion, professeurs actuels et de la première heure, chargés de cours,

étudiants diplômés ou en voie de formation, groupes populaires et syndicaux et tous gens du milieu reliés d'une façon ou d'une autre au module, sont invités à participer activement à cette étape de révision susceptible de provoquer des modifications de programme dès l'automne 81.

Issu du module, inclus même dans son plan triennal de travail, le projet d'évaluation a été repris par la commission des études l'an

dernier au moment où étudiants et professeurs faisaient le point sur leurs priorités pédagogiques. Pas question de mettre en doute les orientations du programme, ni d'en changer les objectifs qui n'ont fait que se confirmer avec le temps. Selon Mme Claude Thomasset, directrice du module, il s'agit plutôt d'en assouplir la structure et de veiller à ce que son contenu coïncide davantage avec les besoins juridiques des groupes populaires et syndicaux qui demeurent toujours les clientèles visées.

Fidèle à ses options pédagogiques dont le travail d'équipe constitue la base, le module a veillé à ce que l'organisation et la tenue du colloque repose sur les épaules d'étudiants autant que de professeurs. Outre Mme Thomasset et M. André Riendeau (professeurs), sept étudiants de 2^e et 3^e année y ont collaboré: Mmes Lise Simard, Anne-Marie Bouthillier, Suzanne Boivin, Dihanne Ampleman, MM Roger Lacharité, Luc Quesnel et Michel Dansereau. Sans compter le travail assidu de Mme Diane Carpentier-Lirette, secrétaire du module.

En la salle AM-050, le colloque s'ouvre à 19h le vendredi 14 par la présentation de divers rapports



Mme Claude Thomasset

d'évaluation du programme effectués soit par le comité conjoint module-décanat du premier cycle, soit par les comités modulaires mis en place à cet effet. Entre autres, les résultats des questionnaires et entrevues réalisés auprès des quelques 200 anciens étudiants actuellement sur le

marché du travail; le document déposé par le comité de révision de la structure; les conclusions d'une recherche sur le profil des étudiants-adultes inscrits au bacc.

La journée du lendemain sera largement consacrée à la discussion en ateliers sur la révision du programme et l'établissement de liens permanents entre le module et les milieux populaires et syndicaux dont ce colloque, espèrent les organisateurs, aura été un premier pas dans cette direction. Ils envisagent même la possibilité de tenir un forum annuel avec les milieux d'intervention de façon à ce que le programme ne perde jamais de vue ses objectifs premiers.

Il en coûte 5\$ pour s'inscrire au colloque où sont assurés des services d'hébergement et de garderie. Ces frais d'inscription comprennent le repas communautaire du samedi midi et la soirée récréative du soir (au JM-100) que pour rien au monde les étudiants n'auraient laissé tomber: «pour fêter les retrouvailles des anciens et anciennes, pour consolider les liens entre les participant(e)s du colloque, et pour maintenir la tradition des partys en sciences juridiques!»

D.N.

En histoire de l'art

La classe ouvrière dans la peinture

Alors qu'une misère noire s'abattait sur le Québec au plus fort de la dépression des années 30, une poignée de peintres mont-réalaux, anglophones et immigrants pour la plupart, s'intéressaient aux problèmes qui frappaient la classe ouvrière: la souffrance humaine dans les hôpitaux, dans les quartiers populaires et les taudis, dans les usines de guerre, fut portée sur des toiles restées invendues, la bourgeoisie du temps étant davantage friande de paysages traditionnels que de drames sociaux.

Pinsky et Rita Caisserman sont également abordées, sous l'angle de leur rôle politique plutôt que de leur création artistique: car ils n'ont pas traité comme tel de ces questions dans leurs oeuvres.

Pilar Gay s'intéresse d'abord à la sociologie de l'art, aux artistes qui créent dans un contexte politique, économique et social donné: «Il faut briser l'isolement dans lequel ils ont toujours été maintenus». Son approche comporte donc, en plus d'une analyse inspirée des méthodes traditionnelles en histoire de l'art, une étude du contexte social dans lequel une oeuvre est créée. Un exemple: la toile intitulée «Porte ouverte» de Mulstock représente une ruelle dans un quartier populaire de Montréal au moment de la crise du logement. L'analyse du style de cette oeuvre est complétée par une série de données relatives aux problèmes du logement: le salaire des hommes et celui des femmes par rapport au coût des loyers, le nombre de personnes entassées dans des taudis sans toilette, sans électricité, leur sort s'ils n'arrivaient pas à payer, la masse des sans-abri, etc.

Pourquoi les peintres francophones étaient-ils absents de ce mouvement? Pilar Gay ne sait que répondre à cette question. La religion catholique jouait un rôle déterminant dans la société québécoise de l'époque qui luttait, au fond, pour sa survie. Borduas a quand même fait une révolution à sa façon, mais n'a pas engagé la classe ouvrière dans son Refus global. Fortier fait quelque peu exception dans certaines toiles, de même qu'Alfred Sévigny dans les années 40. Les intellectuels et les artistes avaient déjà fort à faire pour alimenter le mouvement anti-clérical du temps.

Fait à souligner, la majorité des peintres qu'elle a étudiés ont dû, pour survivre, changer de thème: Mulstock vit bien, aujourd'hui, grâce à ses «nus», et Taylor, réfugié au Mexique, grâce à ses «femmes exotiques». Leurs centaines de toiles invendues ont fait l'objet de donations: aux archives, aux bibliothèques, aux musées... Cela démontre une fois de plus, selon Pilar Gay, qu'il n'y a pas vraiment de conscience sociale dans les arts: ceux-ci sont «consommés» et dirigés par la classe bourgeoise, via de grands mouvements internationaux. L'artiste qui veut dénoncer l'injustice sociale est donc condamné à mort, faute de «patronage». Pour gagner sa croûte, tout comme le marchand d'art, il devra changer de sujet ou changer de métier: «Il ne faut jamais sortir du rang. Même si l'on est issu d'un milieu bourgeois!»

C.G.



Mme Pilar Guay

Dans le cadre de la maîtrise en histoire de l'art, Mme Pilar Gay effectue présentement une recherche sur ce mouvement d'artistes qui luttait, à sa façon, contre l'injustice sociale, le facisme naissant en Europe et les manifestations locales d'antisémitisme. Sa thèse, réalisée sous la direction de M. Marcel Saint-Pierre, sera déposée au printemps. Le titre: «La représentation de la classe ouvrière dans la peinture à Montréal, 1929 - 1959».

L'étude porte principalement sur l'analyse des oeuvres de Frederick Taylor qui a peint, dans les usines de guerre, les ouvriers au travail appelés les «soldats d'arrière-garde»; de Mulstock qui a décrit la douleur humaine dans les hôpitaux, les logements insalubres...; de Surrey qui, sans être engagé politiquement, a produit de magnifiques tableaux sur les quartiers populaires; de Bratdner et Marian Scott qui ont fondé, avec Norman Bethune, une école d'art à l'intention des enfants de la classe ouvrière. Les interventions d'autres artistes tels que A.

L'apprentissage individualisé du français par moyen-machine

Albert, peux-tu former une phrase avec des mots comme ceux-ci: natation-1, pratiquent-2, ces-3, la-4, filles-5?

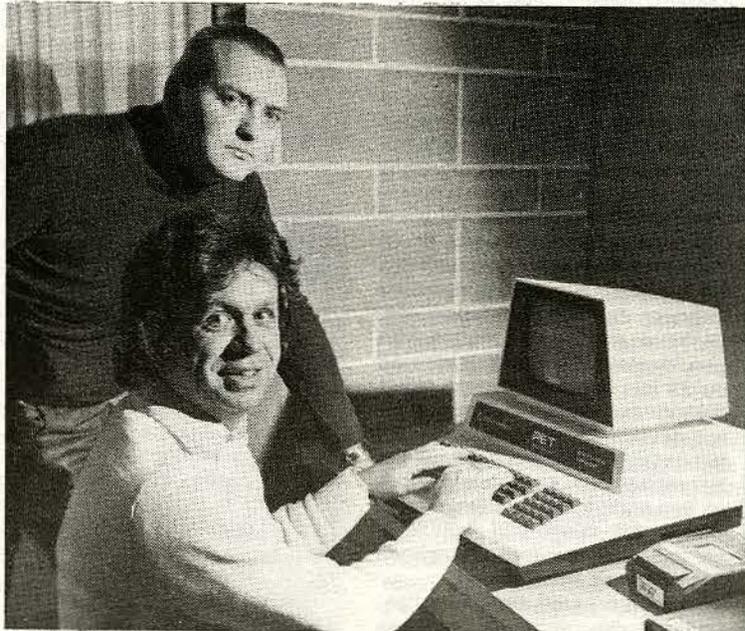
Albert, 14 ans, élève de secondaire II dans une polyvalente, a des difficultés à écrire correctement des mots de même son mais de sens différents, tels que ses-ces-c'est. Ce n'est pas au tableau noir, devant la classe et le maître qu'Albert est invité à démontrer ce qu'il sait ou ne sait pas, mais bien seul à seul avec Apollo, un partenaire électronique, à l'écran d'un mini-ordinateur. Apollo a toujours la bonne réponse puisqu'il est programmé. Albert, toutefois, ne se tient pas pour battu. Il se tire parfaitement d'affaires. Il fait au clavier la phrase correcte: ces filles pratiquent la natation ou, par numéros, 35241. Le ces apparaît fortement souligné à l'écran. Albert a résolu une partie de son problème

d'orthographe. En procédant à son rythme, en s'auto-corrigeant au fur et à mesure, en se confrontant avec son concurrent informatique Apollo, l'élève Albert passera en un peu plus d'une demi-heure à travers le programme en cassette sur la confusion homophonique du son (cè). Voilà un exemple d'enseignement correctif par moyen-machine, méthode d'apprentissage personnalisé que développent trois didacticiens des sciences de l'éducation: MM. Michel Thérien, responsable du programme de perfectionnement des maîtres en français (PPMF) à l'Université de Montréal, ainsi que Claude Guillette et Serge Berthelot, professeurs-chercheurs à l'UQAM. Comme le précise M. Guillette, qui, soit dit en passant, a lui-même conçu et construit maints appareils d'enseignement programmé, on cherche, après étude de divers moyens

en technologie éducative, à conjuguer les ressources humaines et technologiques pour en arriver à des objectifs pédagogiques; dès qu'on parle d'enseignement individualisé, il faut savoir comment chacun donne du sens aux éléments qui l'entourent. Ainsi, il y a des gens qui sont des visuels, et d'autres, des auditifs (selon le principe de Lafontaine, du nom du neurologue montréalais qui a mis au point une nouvelle grille de perception du monde). Si on parvient à mettre en relation certains traits de styles cognitifs ou d'apprentissage, si on réussit à tracer le portrait orthographique de l'étudiant, l'école aidera à exploiter les possibilités innées de l'individu: «Non seulement combler les lacunes, mais faire comprendre à quelqu'un qu'il a quelque chose de personnel à donner à la société, contribuer à améliorer l'image de celui qui est devant nous, et la partie est alors gagnée», souligne M. Guillette.

Mis à l'essai en mai dernier dans des cours de secondaire II de la polyvalente Jeanne-Mance, le programme de recherche en individualisation de l'apprentissage avec mini-ordinateur en est au stade de la révision didactique; on apporte les correctifs et on effectue un post-test. C'est en janvier 81 qu'on validera le travail, en mesurant l'efficacité d'un échantillonnage approprié. Basée sur l'observation, l'induction et l'application, la méthode, déjà graduée dans ses degrés de difficultés, peut faire bouler de neige auprès des étudiants-maîtres et de ceux en cours de recyclage, en particulier dans le domaine du PPMF. L'avantage, c'est qu'il est possible de préparer à l'intention des enseignants des séries de boucles d'apprentissages en adaptant nombre de programmes existants.

C.A.



MM. Berthelot et Guillette: «La grande qualité de l'enseignement programmé par rapport au magistral, c'est le suivi direct et auto-vérifié par l'élève.»

Le système MINISIS

En développement international: ressources informatisées uniques

Depuis avril dernier, l'UQAM offre aux chercheurs un service unique dans le réseau universitaire québécois: l'accès aux banques documentaires du Centre de recherche pour le développement international (CRDI), à Ottawa.

Des institutions d'autres provinces canadiennes participent également à cette expérience du CRDI visant à généraliser l'utilisation de ses ressources documentaires. Ressources multiples et extrêmement précieuses pour qui travaille dans le domaine du développement, ou du Tiers-Monde.

Les principales banques documentaires, identifiées sous les sigles suivants: CDS, FAO, UNIDO, ILO, BIBLIOL, DEVSIS, SALUS... donnent de l'information sur une quantité de sujets: démographie, urbanisation, migration, éducation, santé, agriculture, nutrition, économie et aspects sociaux, ressources naturelles, commerce et industrie, géographie humaine, relations internationales, management, travail, communication, science politique, marketing, technologie, etc.

A l'UQAM, trois bibliothécaires ont été tout spécialement assignés pour aider les chercheurs: Mme Edwidge Skulska, de la bibliothèque centrale, Mlle Mychelle Boulet, des sciences, et M. J.-Etienne Favreau, du pavillon Lafontaine.

Selon Mme Skulska, qui reçoit le plus grand nombre d'usagers, vu l'achalandage à la bibliothèque centrale, l'expérience de l'accès au système MINISIS du centre de recherche pour le développement, est concluant. «J'ai répondu à



Mme Edwidge Skulska

plus de 300 demandes depuis le printemps. Et les usagers m'affirment que les informations obtenues sont vraiment intéressantes, et très à jour». Ces informations peuvent être données en trois langues: français, anglais, espagnol.

L'accès au système informatisé du CRDI se fait par l'entremise des terminaux du service des bibliothèques de l'UQAM (le contact est établi par téléphone). «C'est un service gratuit, rapide. Et qui ne connaît pratiquement pas de pannes», souligne Mme Skulska.

Dans le cas d'une recherche particulièrement élaborée, l'usager du système MINISIS pourra recevoir des listes de références supplémentaires dans les jours qui suivent sa demande. Toujours sans frais.

Reste pour l'usager à «mettre la main» sur les documents, brochures, ouvrages, «identifiés» par les banques de données. Encore là, les bibliothécaires de référence de l'UQAM, particulièrement les personnes nommées plus haut, offrent une aide aux usagers.

H.S.



M. Gérard Lucas: «Faut-il garder le programme tel quel, le modifier, ou y mettre fin?»

Le projet PNUD-UNESCO au Mali

Evaluer la formation des administrateurs d'Etat

Le programme va-t-il continuer? Si c'est le cas, le gardera-t-on comme tel ou y apportera-t-on des modifications? Ou alors est-ce qu'on y mettra fin? Tel est le schéma général de l'enquête-évaluation que mène ces jours-ci au Mali le vice-doyen de la famille des sciences de l'éducation, M. Gérard Lucas dans le cadre d'un programme PNUD-UNESCO (programme des Nations-Unies pour le développement). «Le projet que je vais évaluer à la requête du représentant-résident des Nations-Unies, concerne la formation des cadres administratifs des sociétés d'Etat», expliquait M. Lucas à la veille de son départ pour l'Afrique.

Il y a quelques années, le Mali demandait aux Nations-Unies une aide destinée à former des administrateurs pour ses secteurs étatisés, acquis de la révolution socialiste: les chemins de fer, l'électricité, les banques, les exploitations agricoles (arachides, riz et coton principalement). Les fonds engagés viennent du programme PNUD-UNESCO, tandis que le maître d'oeuvre à la formation des spécialistes en gestion d'Etat est le Bureau International du Travail.

La démarche de M. Lucas s'inscrit dans une longue suite de missions d'enquêtes-évaluations en divers pays africains. N'était-il pas en effet consultant dans l'évaluation de projets en planification et développement de l'éducation au Maroc cet été, de même qu'au Bahrain, sur le golfe d'Arabie, pour un programme de mise sur pied d'un collège universitaire des arts, des sciences et de

l'éducation? Dans le premier cas, il s'agit, dans un plan de réforme à long terme, de développer l'enseignement préscolaire, de généraliser l'éducation de base, d'allonger la durée de la scolarité obligatoire, d'améliorer l'efficacité interne et externe du système d'éducation, ainsi que d'adapter les contenus et méthodes d'enseignement à de nouveaux objectifs, toutes opérations qui présupposent notamment la formation de cadres nationaux en matière de planification de l'éducation, l'élaboration de méthodologies en statistiques, programmation et évaluation, la constitution d'un dossier éducatif et régional comme base à une carte scolaire marocaine. Au Bahrain d'autre part, le plan PNUD-UNESCO à évaluer avait pour principaux objectifs de former des enseignants et des directeurs d'écoles, de produire les compétences requises à la mise en train d'un nouveau programme de développement social, et enfin, d'offrir des possibilités de perfectionnement aux hauts fonctionnaires de divers ministères du pays, dont celui de l'Education en particulier.

M. Lucas, spécialiste en éducation comparée, agissait il y a quelques années à titre de coordonnateur du projet d'alphabétisation fonctionnelle au projet ACIDI-UQAM-MALI. Il a été conseiller pour divers projets pédagogiques en Afrique occidentale, au Cameroun, au Niger, au Congo Brazzaville, au Tchad, au Sierra Leone, au Bénin, en Haïti, en Côte d'Ivoire, en Haute Volta, au Sénégal, en Angola, au Rwanda, etc.

C.A.

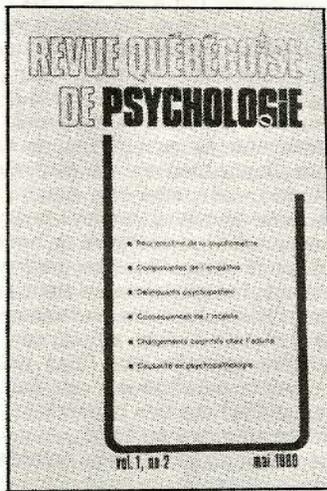
les gens d'ici

Daté de mai, ce n'est que maintenant que paraît le deuxième numéro de la toute nouvelle «Revue québécoise de psychologie», dirigée par un professeur de psychologie de l'UQAM, M. Pierre Michaud. La Revue veut refléter «la psychologie qui se fait au Québec», sans tomber dans le piège de l'hermétisme, ni dans celui de la vulgarisation outrée. Sans s'attacher non plus à une école ou une chapelle.

Si la Revue a son secrétariat à l'Université (pavillon Read) et qu'elle a pu démarrer grâce à une subvention du décanat des études avancées et de la recherche, son orientation générale de même son contenu rédactionnel sont indépendants de l'Université et du département de psychologie. Un comité de rédaction veille à sa bonne marche. Ce comité, en plus de M. Michaud, comprend des universitaires de différentes institutions, des praticiens oeuvrant dans des organismes privés, publics et para-publics.

La première publication de la «Revue québécoise de psychologie» a reçu un bon accueil dans les milieux concernés. Selon M. Michaud, c'est qu'elle répond à un besoin réel. «Depuis quelque 15 ou 20 ans, la psychologie a fait d'énormes progrès au Québec. Il est devenu impossible d'être au fait de l'ensemble des pratiques et des recherches. La Revue établira un lien entre les uns et les autres. Et elle vise également à intéresser des gens d'autres disciplines des sciences humaines».

La Revue paraît trois fois l'an. Chacun des numéros propose

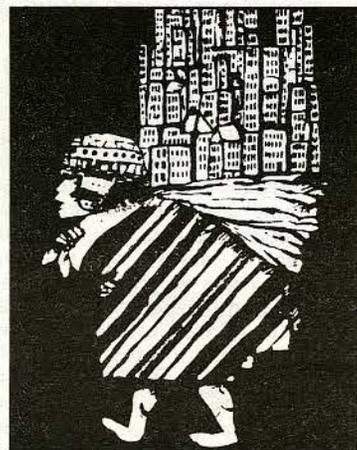


sept ou huit textes, une chronique de livres, le résumé des thèses de doctorat récemment parues. «Et l'on entend ajouter une chronique touchant les films didactiques en psychologie.»

Dans le dernier numéro, soulignons l'article de Monique Lefebvre-Pinard, professeur à l'UQAM: «Existe-t-il des changements cognitifs chez l'adulte?». L'auteur pose la question: «Quand on parle du développement, de quoi parle-t-on au juste? Quelle image mentale avons-nous implicitement de la fonction développement-mental et quel graphique tracerions-nous pour la représenter...» Après avoir critiqué la conception traditionnelle, Monique Lefebvre-Pinard présente deux types de conception d'inspiration différente.

On rejoint le secrétariat de la Revue au numéro: 282-4851.

H.S.



Actes-vidéo

Judi, 13 novembre à 20h précises, salle des Boiserles (pavillon Judith-Jasmin): présentation de la première étape de production des Actes-vidéo du récent Colloque international sur «le Tiers-monde dans la division internationale du travail», tenu à l'UQAM en octobre dernier sous la responsabilité du Regroupement de chercheurs en études de développement comparé. D'une durée de trois heures, le vidéo reprend les moments les plus importants du colloque. Son réalisateur, M. André Giguère, étudiant de 3e cycle en science politique, espère que les spectateurs viendront nombreux faire une critique de ce premier montage en vue de la production du document final. M. Giguère a été secondé par une équipe d'étudiants de 2e cycle dont Fabrice Brasier, Daniel Delay, Brigitte Stock. Pour repasser de cette longue représentation, un gueuleton est prévu à la fin: que les intéressés apportent leur vin!

Causerie de Marilyn French

La romancière américaine Marilyn French qui a signé les best-sellers «Toilettes pour femmes» et «Les bons sentiments» prononcera une causerie ce mardi 11 novembre à 12h en la salle Marie-Gérin-Lajoie du pavillon Jasmin. Thème: Femmes et pouvoir. Entrée libre.

Récital de danses

Récital de danses religieuses de l'Inde, présenté par Anjali, sous les auspices du département de sciences religieuses de l'UQAM, le 14 novembre, à 19h30,

salle Alfred-Laliberté du pavillon Judith-Jasmin. Prix des billets: 3\$. Pour renseignements: 282-3906.

Nomination de M. Jacoby

M. Daniel Jacoby, professeur au département de sciences juridiques de 1973 à 1980, a été nommé au poste de sous-ministre en titre au ministère de la Justice du Québec. M. Jacoby, qui préside également la Commission de refonte des lois et des règlements depuis 1976, est l'auteur de nombreux ouvrages et articles spécialisés en droit.